

## Nouvelle atteinte à la vie : le régime s'attaque à l'embryon

Article rédigé par *Denis Lensel*, le 10 juillet 2013

**Les dirigeants de l'Assemblée nationale ont décidé d'avancer d'une journée le débat parlementaire sur la « libéralisation de la recherche sur l'embryon humain », lors d'une session extraordinaire organisée juste à la veille des vacances parlementaires.**

Comme pour la prétendue loi Taubira de dénaturation du mariage qui menace l'avenir de l'enfance, le régime socialiste veut passer en force. Ici, une fois encore, les détenteurs de la Vérité d'Etat matérialiste et obligatoire ne pratiquent pas la concertation : ils négligent d'organiser un débat public sous forme d'états généraux, contrairement à l'article 46 de la loi de bioéthique de 2011...

### Parole interdite

Apparemment, l'Etat-PS n'a tiré aucune leçon du puissant mouvement populaire de protestation du premier semestre 2013 contre le texte de Mme Taubira. Il continue à ignorer toute voix discordante, et à refuser tout débat avec les représentants compétents de la société civile.

Pourtant, des organisations spécialisées comme la Fondation Jérôme-Lejeune ou l'Alliance Vita ont émis des objections scientifiquement fondées face à la proposition de loi présentée aujourd'hui par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Désormais, de nouvelles techniques favorisent la recherche médicale sans manipuler et détruire des embryons humains : les cellules souches adultes, ombilicales et du liquide amniotique sont déjà utilisés aujourd'hui en thérapie cellulaire. On soigne des pathologies comme les lésions ou les maladies de la peau ou du sang par des greffes de cellules souches non-embryonnaires.

Donc l'acharnement juridique de la France ne saurait désormais moins que jamais se justifier : il consiste seulement à vouloir légaliser une technologie qui n'a pas donné de résultat significatif en vingt ans de recherche dans le monde dans le domaine de la médecine « régénérative ». En revanche, il ne tient pas compte des résultats prometteurs obtenus l'an dernier par un prix Nobel de médecine japonais sur une autre voie à la fois efficace et éthique.

Mais en France, le matérialisme d'Etat préfère peut-être combiner l'inefficacité et l'immoralité : certains appellent cela le « socialisme ». Quel beau nom ! Mais quel gâchis !

### Denis Lensel

Nota : le vote solennel de la loi aura lieu en scrutin public mardi 16 juillet.

### Sur ce sujet :

[Signez la pétition "Un de nous"](#)

[L'avis de Mgr Pierre d'Ornellas](#)

[L'analyse du débat parlementaire par la Fondation Jérôme-Lejeune](#)